

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 120 /2013

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Proçurations : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

Approbation compte rendu de séance du
Comité Syndical du 3 Juin 2013

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saurune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISAILA - Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - André CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD

Procurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT

Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Etaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG - Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA - Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

Vu le règlement intérieur,

Monsieur le Président donne lecture du compte rendu de la séance du Comité syndical du 3 Juin 2013 et demande à l'Assemblée de bien vouloir l'approuver ou le modifier.

OUI la lecture du document par Monsieur le Président, le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le compte rendu du comité syndical du 3 Juin 2013 ainsi présenté .

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS
Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 29.11.13
De la Publication le 29.11.13

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 121 /2013

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Proçurations : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

Approbation du Compte rendu de séance du bureau syndical du 20 Juin 2013

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISAIA -Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD
Procurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT

Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Etaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG -Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA -Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

Vu le règlement intérieur,

Monsieur le Président donne lecture du compte rendu de la séance du bureau syndical du 20 Juin 2013 et demande à l'Assemblée de bien vouloir l'approuver ou le modifier.

OUI la lecture du document par Monsieur le Président, le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le compte rendu du bureau syndical du 20 Juin 2013 ainsi présenté .

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS
Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 29.11.13
De la Publication le 29.11.13

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 122 /2013

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Proçurations : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

Approbation du Compte rendu de séance du bureau syndical du 2 septembre 2013

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISAIA - Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD
Procurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT
Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Étaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG - Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA - Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

Vu le règlement intérieur,

Monsieur le Président donne lecture du compte rendu de la séance du bureau syndical du 2 Septembre 2013 et demande à l'Assemblée de bien vouloir l'approuver ou le modifier.

OUI la lecture du document par Monsieur le Président, le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le compte rendu du bureau syndical du 2 Septembre 2013 ainsi présenté

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 29.11.13
De la Publication le 29.11.13

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 123 /2013

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Proçurations : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

Approbation du Compte rendu de séance du
comité syndical du 30 Septembre 2013

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISAIA - Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD
Procurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT
Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE
Étaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG - Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA - Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

Vu le règlement intérieur,

Monsieur le Président donne lecture du compte rendu de la séance du comité syndical du 30 Septembre 2013 et demande à l'Assemblée de bien vouloir l'approuver ou le modifier.

OUI la lecture du document par Monsieur le Président, le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le compte rendu du Comité syndical du 30 Septembre 2013 ainsi présenté.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS
Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 29.11.13
De la Publication le 29.11.13

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Proçurations : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

Information sur décisions prises au titre de
l'article L 2122.22 du CGCT

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CMBUS - Mario ISAIA -Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD

Procurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT

Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Étaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG -Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA -Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Monsieur le Président donne information au comité syndical des décisions prises au titre de l'article L 2122.22 du CGCT :

- **Décision N° 6.2013** - Attribution marché de travaux à L'entreprise XYLEM pour le renouvellement du générateur d'ozone de l'usine d'eau potable pour un montant de 102 610.00 €HT
 - **Décision N° 7.2013** - Convention échange de données du fichier usagers de l'eau pour la gestion de la facturation de la redevance assainissement entre le SIVOM DE LA SAUDRUNE et la Mairie de Portet sur Garonne
 - **Décision N° 8.2013** - Attribution marché de service pour la reprise et le traitement des déchets verts collectés sur le territoire de la CAM - lot N°3. Le SIVOM DE LA SAUDRUNE a été retenu pour un montant estimatif de 85 831.00 €HT
 - **Décision N° 9/2013** - Le SIVOM DE LA SAUDRUNE a été reconduit par TOULOUSE METROPOLE sur l'année 2014 pour le marché de rotations et déplacement de bennes de la déchetterie de CUGNAUX
 - **Décision N° 10.2013** - Attribution Fournitures et services liés la mise en œuvre d'une infrastructure de virtualisation de serveurs et de stockage à la société IT \$ LABS ORANGE
- Lot 1** : Fournitures de matériels serveurs/solution de stockage/Solution de sauvegarde pour un montant de 49 990.63 €HT
- Lot 2** : Fourniture de solution applicative de virtualisation avec transfert de compétences pour un montant de 14 571.32 € HT
- DONT ACTE .**

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS
Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 29.11.13

De la Publication le 29.11.13

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Procurations : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

RAPPORT D'ACTIVITES 2012

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saurune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISAILA - Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD
Procurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT

Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Etaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG - Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA - Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Monsieur le Président expose que le décret n° 95-635 du 06 Mai 1995 vient compléter la loi n° 95-101 du 02 Février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement. Le décret n° 95-635 du 06 Mai 1995 a donc pour objectif de préciser les indicateurs techniques et financiers qui doivent figurer dans les rapports.

Le Président du syndicat est donc tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel d'activité au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Ce rapport doit être adressé à Monsieur le Préfet.

Les communes membres du syndicat devront présenter ce rapport à leur propre conseil municipal au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, conformément à l'article L 1411-13 du code général des collectivités territoriales. Ce rapport doit être mis à disposition du public dans les mairies dans les quinze jours suivant son adoption en conseil municipal. Le public est avisé par voie d'affichage apposé en mairie et aux lieux habituels d'affichage pendant au moins un mois (article 5 du décret n° 95-635).

Conformément à la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le président présente également le bilan d'activité du syndicat accompagné du compte administratif 2012.

Monsieur le Président peut être entendu par le conseil municipal de chaque commune membre, soit à sa demande, soit à celle du conseil municipal. Ce rapport doit être communiqué par chaque maire au conseil municipal lors d'une séance publique, au cours de laquelle les délégués de chaque commune peuvent être entendus.

Monsieur le Président donne lecture du rapport annuel d'activités pour l'exercice 2012 .

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver le bilan d'activités 2012 du SIVOM de la SAUDRUNE
- De prévoir la diffusion aux communes membres de ce document dans les conditions énoncées ci-dessus

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 29.11.13

De la Publication le 29.11.13

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 126 /2013

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Proximités : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

FACTURATION EAU POTABLE 2014- Mise en place majoration pour dépassement date limite de paiement

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISAILA - Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - André CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD

Procurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT

Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Etaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG - Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA - Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Vu l'avis favorable de la commission Eau Potable réunie le 28 Octobre 2013

Monsieur le Président informe l'Assemblée que nos services ont constaté un nombre croissant d'usagers payant les factures hors délais, ce qui engendre un préjudice financier pour le SIVOM qui se trouve dans l'obligation de prévoir une ligne de trésorerie importante.

Afin d'inciter les abonnés à respecter les délais impartis, Il est proposé d'instaurer un principe de pénalité forfaitaire de retard de 10 € HT qui serait appliqué lors de l'envoi de la deuxième lettre de rappel (envoyée 15 jours après la première lettre en envoi simple).

Cette disposition fera l'objet d'un avenant au règlement communiqué aux usagers lors de l'envoi de la prochaine facturation.

OUI L'exposé de son président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'adopter la mise en place d'une majoration de 10€ HT pour dépassement de la date limite de paiement indiquée sur la facture

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 29.11.13

De la Publication le 29.11.13

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 127 /2013

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice :	52
- Présents :	29
- Proçurations :	2
- Absents :	26
Ayant pris part au vote :	31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

FACTURATION ASSAINISSEMENT 2014 - Mise en place d'une majoration pour dépassement date limite de paiement

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saurune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISAILA - Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - André CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD

Procurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT

Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Etaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG - Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA - Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Vu l'avis favorable de la commission Assainissement réunie le 28 Octobre 2013

Monsieur le Président informe l'Assemblée que nos services ont constaté un nombre croissant d'usagers payant les factures hors délais, ce qui engendre un préjudice financier pour le SIVOM qui se trouve dans l'obligation de prévoir une ligne de trésorerie importante.

Afin d'inciter les abonnés à respecter les délais impartis, Il est proposé d'instaurer un principe de pénalité forfaitaire de retard de 10 € HT qui serait appliqué lors de l'envoi de la deuxième lettre de rappel (envoyée 15 jours après la première lettre en envoi simple).

Cette disposition fera l'objet d'un avenant au règlement communiqué aux usagers lors de l'envoi de la prochaine facturation.

OUI L'exposé de son président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'adopter la mise en place d'une majoration de 10€ HT pour dépassement de la date limite de paiement indiquée sur la facture

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 29.11.13
De la Publication le 29.11.13

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 128 /2013

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Proçurations : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

DEVIS DE BRANCHEMENT EAU POTABLE

- Application d'une majoration de 45 €HT à partir de l'établissement d'un deuxième devis sur demande de l'usager

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISAILA - Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD

Procurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT

Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Etaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG - Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA - Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Vu l'avis favorable de la commission Eau Potable réunie le 28 Octobre 2013

Monsieur le Président informe l'Assemblée que des abus ont été constatés lors de demandes de devis pour branchement eau potable .

En effet les demandeurs sollicitent dans certains cas un nouveau devis sur la base de choix différents ou avec de nouvelles données. Cette pratique implique une nouvelle visite du technicien sur le terrain pour réévaluer les travaux, ce qui engendre un surcoût pour notre collectivité.

Il est proposé dans ce cas de figure de majorer le montant du devis de 45€HT (à partir de la 2ème demande de devis).

Cette nouvelle ligne de facturation sera mentionnée au bordereau de prix.

OUI L'exposé de son président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'adopter la mise en place de frais d'intervention de 45€ HT dans les conditions énoncées ci-dessus

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 29.11.13

De la Publication le 29.11.13

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 129/2013

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Procurations : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

DEVIS DE BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT

- Application d'une majoration de 45 €HT à partir de l'établissement d'un deuxième devis sur demande de l'usager

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISAILA - Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD

Procurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT

Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Etaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG - Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA - Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Vu l'avis favorable de la commission Assainissement réunie le 28 Octobre 2013

Monsieur le Président informe l'Assemblée que des abus ont été constatés lors de demandes de devis pour branchement d'assainissement .

En effet les demandeurs sollicitent dans certains cas un nouveau devis sur la base de choix différents ou avec de nouvelles données. Cette pratique implique une nouvelle visite du technicien sur le terrain pour réévaluer les travaux, ce qui engendre un surcoût pour notre collectivité.

Il est proposé dans ce cas de figure de majorer le montant du devis de 45€HT (à partir de la 2ème demande de devis).

Cette nouvelle ligne de facturation sera mentionnée au bordereau de prix.

OUI L'exposé de son président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'adopter la mise en place de frais d'intervention de 45€ HT dans les conditions énoncées ci-dessus

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 29.11.13

De la Publication le 29.11.13

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 130 /2013

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Proxurations : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

TARIFICATION EAU POTABLE 2014

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISAIA - Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - André CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD

Proxurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT

Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Etaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG - Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA - Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

Vu l'avis favorable de la commission Eau Potable réunie le 28 Octobre 2013

Monsieur le Président propose à l'Assemblée la nouvelle tarification Eau Potable applicable en 2014 :

TARIFS (HT) A COMPTER DU 01/01/2014	
<i>EAU POTABLE</i>	DECISION du Comité Syndical TARIFS ANNEE 2014 Consommation 2014 (s'entend de la relève fin d'année 2013 à celle de fin d'année 2014)
Consommation de 0 à 10 m ³	Partie fixe de 12.80 €
Par tranche successive	
de 11 à 500 m ³	1.28 € le m ³
A partir de 501 m ³	1.40 € le m ³

Pour ce qui concerne les groupements d'habitation collectifs gérés à partir d'un seul compteur général, nous proposons de ne pas appliquer la troisième tranche, mais de facturer les m3 consommés à 1.28 € le m3.

OUI L'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver la tarification EAU POTABLE 2014 dans les conditions énoncées ci-dessus.
- De demander au Président de veiller à la bonne exécution de la présente décision.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS
Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 29.11.13
De la Publication le 29.11.13

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Procurations : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :**TARIFICATION ASSAINISSEMENT 2014**

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saurune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISAILA - Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD

Procurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT

Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Etaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG - Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA - Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

Vu l'avis favorable de la commission Assainissement réunie le 28 Octobre 2013

Monsieur le Président propose à l'Assemblée la nouvelle tarification Assainissement applicable en 2014 :

TARIFS (HT) A COMPTER DU 01/01/2014	
ASSAINISSEMENT COMMUNES DE SEYSSES et FROUZINS	DECISION du Comité Syndical TARIFS ANNEE 2014 Consommation 2014 (s'entend de la relève fin d'année 2013 à celle de fin d'année 2014)
Consommation de 0 à 10 m ³	Partie fixe de 14.00 €
Par tranche successive	
de 11 à 500 m ³	1.40 € le m ³
A partir de 501 m ³	1.49 € le m ³

Pour ce qui concerne les groupements d'habitation collectifs gérés à partir d'un seul compteur général, nous proposons de ne pas appliquer la troisième tranche, mais de facturer tous les m3 à 1.40 €.

Dans la perspective en 2014 de la reprise en régie des communes de Lamasquère et de Saint Clar de Rivière, il est proposé de définir la tarification qui sera mise en place à l'issue de la rupture des contrats d'exploitation avec VEOLIA EAU.

Sachant que les périodes de relève concernées courent de Juin à Juin, la tarification applicable en 2014 pour ces deux communes serait la suivante :

SAINT CLAR DE RIVIERE : 2.19 € /m3 HT

LAMASQUERE : 1.88 €/m3 HT

Il est proposé au comité syndical d'approuver les tarifications présentées.

OUI L'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'approuver la tarification ASSAINISSEMENT 2014 dans les conditions énoncées ci-dessus.
- De demander au Président de veiller à la bonne exécution de la présente décision.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 29.11.13
De la Publication le 29.11.13

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 132 /2013

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Procurations : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

Approbation Convention de financement
entre l'ADEME et le SIVOM SAUDRUNE pour
les travaux d'optimisation de la plateforme
de compostage de déchets verts

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISAILA - Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD

Procurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT

Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Etaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG - Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA - Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

Par notification du 4 Octobre 2013, l'ADEME propose au SIVOM SAUDRUNE la mise en place d'une convention de financement pour la réalisation des travaux et équipements réalisés par notre Etablissement ayant pour objectif l'optimisation de la plate-forme de compostage de déchets verts de CUGNAUX (voir descriptif annexé).

Le montant des dépenses éligibles est fixé à 788 942.00 € et l'aide attribuée se présente sous forme de subvention d'un montant de 236 682.00 € dont les modalités sont définies en annexe.

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré , le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'autoriser son président à signer la convention d'aide financière dans le respect des conditions d'attribution et de versements des aides financières fixées par l'ADEME
- de demander au Président de veiller à la bonne exécution de cette décision.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 29.11.13

De la Publication le 29.11.13

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 133 /2013

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Proçurations : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

DECISION MODIFICATIVE N° 1 2013
BUDGET ASSAINISSEMENT

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISAIA - Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD
Procurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT

Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Etaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG - Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA - Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Monsieur le Président présente à l'Assemblée le document portant sur la Décision Modificative N° 1 du budget ASSAINISSEMENT 2013.

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
D 2031 - Frais d'études	18 000,00 €	
D 2111 - Terrains nus	22 000,00 €	
D 2762 - Créance/transfert de droits à déduction	40 000,00 €	
R 2315 - Install., mat. et outill. tech.		40 000,00 €
R 2762 - Créance/transfert de droits à déduction		40 000,00 €
Total	80 000,00 €	80 000,00 €

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver la décision modificative N° 1 du budget Assainissement 2013 ainsi présentée

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS
Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 29.11.13
De la Publication le 29.11.13

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 134 /2013

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Proximations : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

DECISION MODIFICATIVE N° 1 2013
BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISAILA - Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD

Procurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT

Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Etaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG - Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA - Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Monsieur le Président présente à l'Assemblée le document portant sur la Décision Modificative N°1 du budget PRINCIPAL 2013.

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
D 60611 - 524 : Eau et assainissement	39 000,00 €	
D 616 - 020 : Primes d'assurances	56 000,00 €	
D 6226 - 71 : Honoraires	30 000,00 €	
D 6188 - 020 : Autres frais divers	18 000,00 €	
D 64111 - 020 : Rémunération principale	55 000,00 €	
D 6718 - 020 : Autres charges exceptionnelles	35 000,00 €	
R 7088 - 020 : Autres produits activités annexes		74 000,00 €
R 7088 - 524 : Autres produits activités annexes		39 000,00 €
R 70841 - 020 : Mise à dispo personnel		55 000,00 €
R 7718 - 020 : Autres produits exceptionnels		35 000,00 €
R 7788 - 71 : Produits exceptionnels divers		30 000,00 €
Total	233 000,00 €	233 000,00 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
D 2051 - 020 : Concessions, droits similaires	-10 000,00 €	
D 2183 - 020 : Matériel de bureau et info.	10 000,00 €	
D 2313 - 411 : Immos en cours-constructions	520 000,00 €	

D 2315 - 020 : Immos en cours materiel	-230 000,00 €	
R 1313 - 411 : Départements		121 200,00 €
R 1641 - 411 : Emprunts		94 600,00 €
R 2313 - 524 : Immos en cours-constructions		70 000,00 €
R 2315 - 524 : Immos en cours-inst. techn.		4 200,00 €
Total	290 000,00 €	290 000,00 €

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver la décision modificative N° 1 du budget PRINCIPAL 2013 ainsi présentée

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS
Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 29.11.13
De la Publication le 29.11.13

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 135 /2013

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Proxurats : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

DECISION MODIFICATIVE N ° 1 2013

BUDGET EAU POTABLE

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISIAIA - Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD
Proxurats / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT

Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Etaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG - Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA - Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Monsieur le Président présente à l'Assemblée le document portant sur la Décision Modificative N°1 du budget EAU POTABLE 2013.

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
D 6226 - Honoraires	18 500,00 €	
D 6411 - Salaires	55 000,00 €	
D 023 - Virement à section investis	34 000,00 €	
D 6541 - Créances admises en non-valeur	- 107 500,00 €	
Total	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
D 2155 - Outillage industriel	83 000,00 €	
D 2182 - Matériel de transport	31 000,00 €	
D 2315 - Immobilisations en cours	-80 000,00 €	
R 021 - Virement section exploitation		34 000,00 €
Total	34 000,00 €	34 000,00 €

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver la décision modificative N° 1 du budget EAU POTABLE 2013 ainsi présentée

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS
Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 29.11.13
De la Publication le 29.11.13

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 136 /2013

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- ProCurations : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

DECISION MODIFICATIVE N°1 2013

BUDGET DECHETS

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISAIA -Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD

Procurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT

Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Etaients absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG -Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA -Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Monsieur le Président présente à l'Assemblée le document portant sur la Décision Modificative N°1 du budget DECHETS 2013.

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
D 6218 - Autre personnel extérieur	20 000,00 €	
D 023 - Virement à section investis.	158 064,29 €	
D 673 - Titres annulés sur exercices antérieurs	10 000,00 €	
R 74 - Autres produits activités annexes		7 000,00 €
R 752 - Revenus immeubles		27 900,00 €
R 758 - Produits divers gest° courante		100,00 €
R 7718 - Autres produits except. op. gest		44 064,29 €
R 775 - Produits de cessions immo		109 000,00 €
Total	188 064,29 €	188 064,29 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
D 1068 - Autres réserves	93 177,18 €	
D 28154 - Amort. matériel industriel	5 284,11 €	
D 28182 - Amort.matériel de transport	16 956,00 €	

R 2154 - Matériel industriel		10 568,91 €
R 2182 - Matériel de transport		38 158,81 €
R 021 - Virement section exploitation		158 064,29 €
R 1641 - Emprunts		- 91 374,72 €
Total	115 417,29 €	115 417,29 €

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver la décision modificative N°1 du budget DECHETS 2013 ainsi présentée

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS
Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 29.11.13
De la Publication le 29.11.13

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 137 /2013

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Procurations : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

OUVERTURE DE POSTES

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saurune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISAILA - Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD
Procurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT

Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Etaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG - Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA - Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Monsieur le Président propose aux membres du comité syndical de procéder à l'ouverture des postes énoncés ci- après :

Nombre de postes	Nature du grade	Temps complet ou incomplet
1	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Complet - 35 heures/semaine
1	Adjoint technique principal de 2ème classe	Complet - 35 heures/semaine

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité .

- D'approuver l'ouverture d' un poste d' Adjoint administratif principal de 2ème classe et d'un poste d' Adjoint technique principal de 2ème classe
- De prévoir les crédits budgétaires nécessaires

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En sous Préfecture le : 29.11.13

De la Publication le 29.11.13

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 138 /2013

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Proçurations : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

Autorisation ponctuelle pour le recrutement d'un Agent contractuel sur un emploi non permanent lié à un accroissement saisonnier d'activité

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISAILA - Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD
Procurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT

Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Etaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG - Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA - Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 ;
Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité ;

Il est proposé au comité syndical :

Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique de 2^e classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 1 mois 8 jours allant du 23/11/2013 au 31/12/2013 inclus.

Dans les conditions suivantes :

Cet agent assurera des fonctions d'agent polyvalent à temps complet.
La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 297 du grade de recrutement.

DECISION

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- l'ouverture ponctuelle d'un recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent lié à un accroissement saisonnier d'activité dans les conditions définies ci-dessus
- De prévoir les crédits nécessaires

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS
Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 29.11.13
De la Publication le 29.11.13



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 139 /2013

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Proçurations : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

Autorisation ponctuelle pour le recrutement d'un Agent contractuel sur un emploi non permanent lié à un accroissement temporaire d'activité

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CMBUS - Mario ISAlA - Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD
Proçurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT
Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Etaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG - Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA - Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée :

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ;

Il est proposé au comité syndical :

Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique de 2^e classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 1 an allant du 01/12/2013 au 30/11/2014 inclus.

Dans les conditions suivantes :

Cet agent assurera des fonctions d'agent d'entretien espaces verts et naturels à temps complet.
La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 297 du grade de recrutement.

DECISION

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- l'ouverture ponctuelle d'un recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent lié à un accroissement temporaire d'activité dans les conditions définies ci-dessus
- De prévoir les crédits nécessaires

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 29.11.13
De la Publication le 29.11.13

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N ° 140/2013

Nombre de Membres du Comité syndical

- En exercice : 52

- Présents : 29

- Proçurations : 2

- Absents / 26

Ayant pris part au vote : 31

Date de la convocation : 28.10.2013

OBJET :

Approbation avenant N° 1- Marché
FR09VRD03 - Travaux d'Urbanisation du
Boulevard Méditerranée à Frouzins

L'an deux mil treize et le vingt Novembre, le comité Syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Saudrune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BERTRAND.

MEMBRES PRESENTS / MM Alain BERTRAND - Guy BERMOND - Paul PERIER - José PUJADES - Michel FERRAND - Alain PACE - Alain AUBERT - Jean Claude PONS - Robert ABGRALL - André MARTY - René André LAFFAGE - Jean Claude CAMBUS - Mario ISAIA - Serge GORCE - Claude TURAGLIO - Eric SANCHEZ - Jean Marie LECANTE - Etienne GASQUET - Andrée CARDONA - Annie SUD - Guy BOUZI - Gérard MONTAUT - Christian CHATONNAY - Hubert BOUDONIS - Noëlle ROINEAU - Patrick EYNARD

Proçurations / Thierry SUAUD à Guy BOUZI - Marie Christine MORINEAU à Alain AUBERT

Suppléants : Mona LARDE - Alain D'ORSO - Pierre Louis BOUE

Étaient absents : MM Jacques LAFORGUE - Roger MAUREL - José PHILEMONT MONTOUT - Jean Louis DUPIN - Raymond GRANJA - Dominique COQUART - Jean Louis MANENS - Martine BERGES - Michel MANENS - Andrée ESCAICH - Agathe LYONS - Janine LAGARDE BOURGARD - Gérard MANENT - Jean Claude BOURG - Brigitte MORAN - Marie laure GAC - Albert GARCIA - Jacques RIZZO - Thierry SCHUTZ -- Anaïs RODRIGUEZ - Jean Claude COMMENGE - Christophe BOUGUEMARI - Thierry SUAUD - Sylvianne LACAMPAGNE - Marie Christine MORINEAU - Jérôme BERNADIE

Monsieur le Président présente à l'Assemblée le projet d'avenant N° 1 de l'entreprise JEAN LEFEBVRE pour les travaux d'urbanisation du Boulevard de la Méditerranée sur la commune de FROUZINS - part Communale -et pour lesquels des prestations ont fait l'objet d'un certain nombre de modifications ou prestations supplémentaires à la demande de la commune.

Le montant de ces travaux, objet du présent avenant N° 1 s'élève à 55 522.90 € HT soit 13.27 %
Le montant initial du marché à procédure adaptée était de ... 418 485.27 € HT

Le nouveau montant du marché s'élève à... 474 008.17 € HT

OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'approuver l'avenant N° 1 ainsi présenté.
- de prévoir les crédits nécessaires au financement de ces travaux.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS
Le PRESIDENT
ALAIN BERTRAND

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous Préfecture le : 29.11.13
De la Publication le 29.11.13